

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 MX SOLO / SIDECAR / QUAD

26 FEV. 2026



MOTO-CLUB: M3C

E-MAIL: duvertsylvie1@gmail.com

TÉLÉPHONE: 0658528387

ORGANISATEUR TECHNIQUE: M. DRILLET Gaby

N° D'ÉPREUVE FFM: 466

DATE: 17/05/2026

LIEU: circuit des bedards/Chanos Curson

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DUVERT Philippe	Licence : 214674
Président du Jury ou Arbitre*	CAILLAT Jean Pascal	Licence : 031733
Membre du Jury	AVET Justine	Licence : 220221
Membre du Jury	REY Jean Paul	Licence : 109983
Commissaire technique responsable	ARRAZON Ludovic	Licence : 038083
Responsable du chronométrage	PERRET Benneditte	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
85cc	9ans	15ans	1	47 €
125cc	13ans		2	57 €
MX2	15ANS		2-3-4	57 €
MX1	15ANS		2-3-4	57 €
Vétérans	40ans		2-3-4	57 €
féminines	13ans		2-3-4	57 €

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Docteur Marc Wahiche**

Nombre de secouristes **12**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Hôpital le plus proche **CHU romans sur isere**

Temps de trajet (en min) **10mn**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit des Bedards**

Adresse **26600 Chanos Curson**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1270 m**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **32 m**

Longueur de la ligne droite de départ **80 m**

Nombre d'OCP* **13**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **39**

En manche : **39**

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 03/02/2026

[Signature]
M. [Nom]

VISA DE LA LIGUE

DATE: 26 FEV. 2026

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26000 LA ROCHE-DE-GLUN
Tél: 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : M3C

DATE : 17/05/2026

LIEU : Chanos curson - circuit des bedards



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
samedi 16 mai			
16h -19h30	Contrôles techniques		
16h -19h30	Contrôles administratifs		
dimanche 17 mai			
16h -19h30	Contrôles administratifs		
16h -19h30	Contrôles techniques		
8h00	Essais Libres	MX1	10 mn
8h15	Essais Libres	125cc	10 mn
8h30	Essais Libres	MX2A	10 mn
8h45	Essais Libres	MX2B	10 mn
9h00	Essais Libres	Veterans/Feminines	10 mn
9h15	Essais Libres	85cc	10 mn
9h30	Essais Chronométrés	MX1	15 mn
9h50	Essais Chronométrés	125cc	15mn
10h10	Essais Chronométrés	MX2A	15mn
10h30	Essais Chronométrés	MX2B	15mn
10h50	Essais Chronométrés	Veterans/Feminines	15 mn
11h10	Essais Chronométrés	85cc	15 mn
11h35	Manche 1	MX1	15 mn 1T
	Repas		
13h20	Manche 1	125cc	15 mn 1T
13h40	Manche 1	MX2A	15 mn 1T
14h00	Manche 1	MX2B	15 mn 1T
14h20	Manche 1	Veterans/Feminines	15 mn 1T
14h40	Manche 1	85cc	15 mn 1T
	Entracte		
15h20	Manche 2	MX1	15 mn 1T
15h40	Manche 2	12cc	15 mn 1T

MOTO-CLUB : M3C

DATE :

LIEU :

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
16h00	Manche 2	MX2A	15 mn 1T
16h20	Manche 2	MX2B	15 mn 1T
16h40	Manche 2	Veterans/Feminines	15mn 1T
17h00	Manche 2	85cc	15mn 1T
17h20	Finale	125cc/MX1/MX2A	15mn 1T